

LA PROFESSION DE PSYCHOMOTRICIEN

La profession de psychomotricien est une **profession paramédicale**, reconnue en France par un Diplôme d'Etat délivré par le Ministère de la Santé. Son exercice est régi par le décret de compétences n°88-659 du 6 mai 1988.

Les champs d'intervention sont l'éducation, la prévention, la rééducation et la thérapie à médiation corporelle. Il aborde le sujet (bébé, enfant, adolescent, adulte, personne âgée) dans sa globalité et sa singularité. Le psychomotricien s'intéresse à la relation entre le corps et la psyché et il considère le corps dans ses aspects moteurs, relationnels, expressifs et émotionnels. Son action s'inscrit dans un travail pluridisciplinaire. Dans les champs de la rééducation et de la thérapie, le psychomotricien exerce sur prescription médicale.

LE PSYCHOMOTRICIEN EN EAJE

Le psychomotricien peut exercer en établissement public, associatif ou privé : en crèche collective, halte-garderie, crèche parentale, jardin d'enfants, micro-crèches, jardin d'éveil, Relais Assistantes Maternelles (RAM) et crèches familiales.

Il se situe dans le champ de l'éducation et de la prévention en s'appuyant sur l'observation de l'activité spontanée du jeune enfant et les échanges avec les familles et les autres professionnels. De part son positionnement, il apporte un regard extérieur.

Son rôle est multiple et se décline différemment selon ses modalités d'exercice : suivant le projet de l'établissement, sa fiche de poste et son temps de présence sur la structure, le psychomotricien peut proposer différentes modalités d'intervention dans les domaines suivants.

Le psychomotricien soutient les professionnels dans l'accompagnement du développement psychomoteur de chaque enfant, en respectant son rythme et sa singularité. Il a une approche bienveillante et non jugante.

- Il accompagne les équipes à travers une pratique psychocorporelle et aborde comment le ressenti et la conscience corporelle étayent et enrichissent la réflexion pédagogique.
- Il partage ses connaissances pour accompagner au mieux au quotidien chaque enfant. Il favorise des mises en lien entre les situations vécues et des points théoriques.
- Il est disponible pour échanger sur le **développement psychomoteur et l'importance du mouvement** : la motricité du bébé contribue à sa construction psychique et fait partie intégrante de son développement. Il rappelle la singularité du développement de chaque enfant et que tous ont **besoin de liberté pour explorer et expérimenter**.
- Il apporte une réflexion approfondie sur le **portage** aussi bien physique que psychique et sensibilise sur les installations et mobilisations à favoriser pour les bébés et jeunes enfants.
- Il (re)donne une place au corps du professionnel : tonus, dialogue tonique, qualité de mouvement, communication verbale et non verbale.
- Il peut mettre en place des temps de pratiques corporelles et/ou de relaxation dédiés aux professionnels.

Il contribue également :

- à la réflexion sur l'aménagement de l'espace, au choix des jouets et du matériel ;
- à la réflexion sur la motricité libre et le jeu ;
- à la mise en place de repères spatiaux et temporels ;
- au développement d'outils d'analyse des pratiques.

Principales modalités : échanges, apports de connaissances, coobservation et coanimation d'ateliers, analyse des pratiques, sessions de formations spécifiques selon les demandes, animation de groupes de réflexion sur un thème, animation de journée pédagogique...

Le psychomotricien accompagne et soutient le jeune enfant dans sa découverte de lui-même, de l'environnement et des autres.

- Il s'intéresse à la qualité et à l'organisation du mouvement du jeune enfant et à son engagement corporel ; en lien avec son environnement matériel et affectif.
- Il envisage aussi la motricité comme vecteur de connaissances, moyen d'expression et support de l'activité symbolique.
- Il aménage l'espace de façon à favoriser pour chaque enfant, la découverte de son corps, de son environnement et les relations entre enfants.
- Il prête une attention particulière au développement psychomoteur dans toutes ses modalités :
 - tonus, axe corporel, sensorialité, motricité globale et motricité fine, équilibre ;
 - communication verbale et non verbale ;
 - développement cognitif et affectif ;
 - espace, temps, rythme.
- Il utilise le jeu comme médiateur.
- Il contribue à mettre du sens sur les manifestations psychocorporelles de l'enfant.

Principales modalités : l'observation, l'écoute, la disponibilité corporelle et émotionnelle, l'engagement psychocorporel, l'adaptabilité, la créativité, l'aménagement de l'espace, l'animation ou co-animation d'espace-temps ludiques... Quelques soient les médiations utilisées (motricité, détente, danse...) l'objectif est que chaque enfant prenne plaisir à explorer, expérimenter, sans résultats attendus par l'adulte.

L'accompagnement spécifique et le dépistage

Le psychomotricien participe au dépistage, à la prévention des troubles précoces ou handicap et à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques.

- Il travaille en étroite collaboration avec le médecin, l'infirmière et le psychologue de l'EAJE.
- Il accompagne l'équipe à accueillir un enfant à besoins spécifiques identifiés dès son arrivée. Il peut se mettre en lien avec les structures spécialisées.
- Il participe au repérage d'un retard ou trouble du développement au cours de son accueil en EAJE. Il peut participer à l'accompagnement des parents vers un professionnel spécialisé ou une structure adaptée. Pour cela, il travaille en réseau avec d'autres professionnels.

Un psychomotricien exerçant en libéral en SESSAD, CAMSP... peut intervenir au sein de l'EAJE où est accueilli l'enfant soit pour une réunion soit pour observation ou suivi. Sa place et son rôle sont alors différents.

L'accompagnement et le soutien à la parentalité

Le psychomotricien informe et accompagne les familles pour qu'elles puissent faire des choix éclairés et trouver leurs propres solutions.

- Il est à l'écoute des questionnements des parents.
- Il est disponible pour informer sur le développement psychomoteur.
- Il échange avec eux autour du choix du matériel de puériculture et des jeux en rappelant l'importance de l'expérimentation par soi-même sous le regard bienveillant de son parent.

Principales modalités : échanges informels, rendez-vous dans la structure ou téléphonique, réunions, soirées débats, ateliers parents-enfants, panneaux d'informations...

PSYCHOMOTRICIEN EN EAJE

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

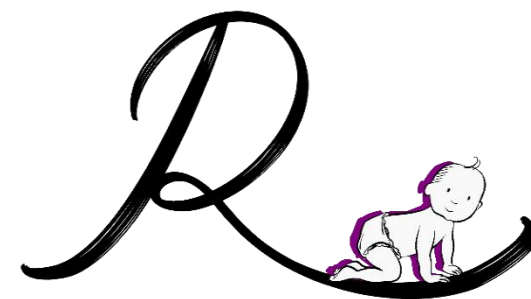
Formation
Écoute – disponibilité
Mise en situation psychocorporel

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

Suivi du développement
psychomoteur
Engagement psychocorporel
Prévention - dépistage

ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN A LA PARENTALITE

Écoute – disponibilité
Soutien



Réseau des Psychomotriciens
Petite Enfance

PSYCHOMOTRICIEN EN STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

www.reseaupepe.fr
www.facebook.com/rppe1/
psychomot.petiteenfance@gmail.com